



Instructions aux auteurs

Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ci-après.

1. Soumission de manuscrits

La revue n'accepte que des manuscrits originaux.

Les auteurs qui soumettent un manuscrit à Alter, Revue européenne de recherche sur le handicap, doivent certifier par écrit que ni l'article soumis, ni une version de l'article n'ont été publiés, et que l'article n'est pas soumis parallèlement à une autre revue.

Les auteurs sont responsables de l'exactitude des informations fournies dans le texte et des références bibliographiques.

Soumission par e-mail

Les auteurs doivent envoyer leur article par e-mail, sous la forme de fichiers Word, au format .doc ou .docx, à l'adresse suivante : alter.journal@alter-asso.org.

La revue accusera réception des manuscrits aux auteurs.

Pour toute question, merci de contacter : Colombe Camus (alter.journal@alter-asso.org)

2. Langue

Alter publie des articles rédigés en français ou en anglais.

3. Types de contributions

La revue publie différents types d'articles (n.b.: le nombre de mots s'entend texte, résumé, tables, graphes et bibliographie inclus):

3.1. Articles de recherche (8000 mots)

Les articles de recherche sont des textes originaux, inscrits dans un domaine des sciences humaines et sociales. Ils doivent fournir des détails sur la méthode de recherche adoptée (qualitative, quantitative, mixte), sur le terrain d'enquête, la collecte des données, le cas échéant la méthode d'échantillonnage, la période d'enquête, les outils mobilisés (entretiens, observations, questionnaires, archives, analyse

de données secondaires, etc.) et le type d'analyses effectuées. Les articles utilisant des données existantes suivent les mêmes règles si ces informations sont disponibles. Les articles doivent, en outre, non seulement développer des résultats, mais aussi les mettre en discussion à la lumière d'un état de la question dans la littérature scientifique.

3.2. Revue critique de la littérature (6000-8000 mots)

La revue de la littérature, ou "état de l'art," permet d'inscrire le travail de recherche dans une dynamique théorique collective. Elle vise à présenter les principaux travaux, modèles et avancées théoriques réalisés sur un sujet donné dans un domaine de recherche.

3.3. Retour sur textes (6000-8000 mots)

Cette rubrique est consacrée à des textes "fondamentaux," parfois très anciens, ayant déjà été publiés mais qui méritent d'être découverts ou redécouverts. Ces textes sont accompagnés d'un préambule ou commentaire sur les enjeux de cette remise en visibilité.

3.4. Point de vue (4000-6000 mots)

Cette rubrique accueille des contributions qui expriment un point de vue situé sur un sujet. Contrairement aux articles de recherche originaux, elles ne présentent pas nécessairement de nouvelles données. Elles offrent plutôt des perspectives ou des évaluations critiques sur les connaissances dans un domaine spécifique. Elles peuvent également rendre compte "à chaud" de l'actualité sociale et de son impact pour les personnes concernées par le handicap : chercheur-es, professionnel-les, personnes en situation de handicap, proches, associations, etc. Il peut s'agir de témoignages, de réflexions, d'extraits de journaux et de matériaux empiriques. L'enjeu est de créer un espace d'expression démocratique à même d'alimenter une dynamique collective et réflexive qui nous aide à savoir et à agir.

3.5. Note de recherche (4000-5000 mots)

Dans cette rubrique sont ponctuellement publiés des travaux synthétiques sur des recherches en cours, des démarches méthodologiques originales, ou encore des travaux universitaires (master, thèse de doctorat, habilitation à diriger des recherches) récemment soutenus.

3.6. Note de lecture (1500-2000 mots)

Les recensions publiées dans cette rubrique peuvent prendre différents formats, de la simple note de lecture portant sur un ouvrage à l'essai critique portant sur plusieurs ouvrages.

4. Principes généraux pour les articles originaux

Les auteurs peuvent soumettre un document Word unique. Ce document inclut une page de titre, le texte principal, des tableaux, des figures, une bibliographie.

5. Méthode

Les articles originaux doivent fournir des détails sur la méthode de recherche adoptée (qualitative, quantitative, mixte), y compris sur le terrain d'enquête, la méthode de collecte de données, le cas échéant la méthode d'échantillonnage, la période d'enquête, les outils mobilisés (entretiens, observations, questionnaires, archives, analyse de données secondaires...) et le type d'analyses effectuées – les articles utilisant des données existantes suivent les mêmes règles si ces informations sont disponibles. Les articles doivent, en outre, non seulement comporter les résultats de la recherche, mais aussi leur discussion à la lumière de l'état de la question dans la littérature scientifique.

6. Page de titre

Sur la page de titre figureront :

- Le titre de l'article en français et en anglais.
- Le nom et prénom du (ou des) auteur(s).
- La (ou les) affiliation(s) et adresse(s) e-mail du (ou des) auteur(s).
- La date de soumission de l'article.
- L'adresse postale et électronique, ainsi que le téléphone de l'auteur correspondant avec lequel Alter sera en relation pendant le processus d'évaluation et de publication.
- Un résumé non structuré en anglais et en français, et de 200 mots maximum pour chaque langue, incluant le contexte, les objectifs, la méthode, les principaux résultats et la conclusion de l'étude.
- 3 à 6 mots-clés dans chacune des deux langues en lien avec le contenu de l'article.
- La "note d'auteur" éventuelle indiquant les remerciements et les circonstances dans lesquelles l'étude a été réalisée (financement dans le cadre d'un programme, thèse de doctorat, etc.).

7. Manuscrit

Le texte sera saisi en Times New Roman corps 12, double interligne, 4 marges constantes de 2,5 cm. et paginé, au format 21 x 29,7 cm (A4). Pour des raisons d'accessibilité, le texte peut être également être saisi en Arial 12 pour les auteur-es qui le souhaitent.

Le texte doit être saisi "au kilomètre" de la manière la plus simple possible, sans mise en page élaborée (pas de bloc ou d'encadré) et sans feuille de style.

Le manuscrit sera organisé comme suit : texte principal, bibliographie, annexe(s). L'usage des caractères gras ou soulignés pour accentuer des termes dans le texte sera évité.

8. Titres et intertitres

Les articles seront structurés comme suit : introduction, contexte, méthode, résultats, discussion et conclusion. Deux niveaux de titres sont souhaitables, mais il y a une tolérance pour davantage de niveaux. Les titres seront numérotés. Le premier niveau sera de taille 13 et en gras, et le niveau suivant de taille 12 et en italiques.

9. Citations

Pour introduire une citation dans le corps du texte, dans les deux langues, utiliser les guillemets anglais (guillemets "hauts").

Pour une citation seconde (citation dans la citation), utiliser les guillemets anglais simples (inverted commas) ('...').

Une citation de plus de quatre lignes est mise en style citation (retrait gauche de paragraphe de 1cm ; police taille 11).

10. Ponctuation

En français comme en anglais suivre les règles suivantes : pas d'espaces avant les signes doubles (point-virgule, deux points, point d'exclamation, point d'interrogation); pour une citation, dans le corps du

texte, les signes simples (point, virgule) sont placés avant le guillemet fermant ; l'appel de note se place après le signe de ponctuation.

11. Tableaux et images

Les tableaux seront intégrés dans le texte et numérotés par ordre d'apparition : Tableau 1, 2, 3, etc. Ils ne doivent inclure aucune couleur, ou style particulier. Les titres doivent être brefs et décrire le contenu. Des légendes doivent expliquer les symboles utilisés

L'emplacement des images sera indiqué dans le corps du texte, mais les fichiers seront en pièces jointes, au format .jpg, .png ou .tiff, avec une définition de 300dpi.

Pour toute image et/ou illustration déjà publiée(s), un formulaire ou courrier d'autorisation de reproduction doit être fourni. L'auteur en fait la demande auprès de l'institution ou de la personne qui en est propriétaire, et la mention de la source devra figurer en légende.

12. Notes de bas de page

Le nombre de notes devra être réduit au minimum.

Elles sont destinées à expliquer une notion ou donner un complément d'information. Elles doivent être créées en utilisant la fonction Word "note de bas de page" (et non manuellement), et numérotées en continu sur l'ensemble de l'article.

Les notes ne doivent ni être des références bibliographiques ni comporter d'appel de référence (au cas où une source bibliographique n'apparaissant pas dans le corps du texte devait être exceptionnellement citée en relation avec la note, insérer la référence complète dans la note elle-même).

13. Références bibliographiques

Toute référence citée dans le texte doit être présente dans la bibliographie et vice versa.

Les règles sont présentées ci-dessous.

13.1. Citations dans le texte

Les articles, ouvrages et chapitres d'ouvrages auxquels il est fait référence seront indiqués dans le texte par le nom de l'auteur et l'année de publication :

1) si le nom de l'auteur est dans le corps du texte, le faire suivre par l'année entre parenthèses = "[...] selon Grönvik (2007), les définitions [...]".

2) dans le cas de deux, ou trois auteurs, dans le corps du texte, citer tous les noms = "[...] Dans le prolongement des travaux de Hamill, Carson et Dorahy (2010) sur les adaptations [...]".

3) si le nom de l'auteur ne figure pas directement dans le texte, insérer une parenthèse avec le nom et l'année et séparer par une virgule = "[...] (Albrecht, 1990) [...]".

3) dans le cas de deux, ou trois auteurs, non directement dans le texte, citer tous les noms entre parenthèses = "[...] (Carl, Montori & Mair, 2009) [...]".

4) Pour plus de trois auteurs, directement dans le texte, ou non directement, ne citer que le nom du premier auteur suivi de "et al." = "[...] (Wahlberg et al., 2021) [...]".

5) dans une série de références, les séparer par des points virgules = “[...] (Barnes, 2008 ; Groce, 2005 ; Oliver et al., 1995 ; Ville, 2010) [...]”.

6) s’il y a plus d’une référence d’un même auteur la même année, faire suivre l’année des lettres a, b, c, d, etc. = “[...] (Shakespeare, 2010a, 2010b) [...]”.

7) dans le cas où la citation porte sur une partie spécifique de la source bibliographique, indiquer la pagination ou le chapitre après l’année de publication = “[...] Kuhn (1970 : 71) [...]”, (“[...] (Oliver et al., 1995 : 175-7) [...]”, (Adams, 1999, chap. 3) [...]”.

13.2. Liste des références

En fin de texte, sous le titre “Bibliographie,” lister alphabétiquement, puis chronologiquement, par nom d’auteur toutes les références citées dans le texte, et uniquement celles-ci, sans numérotation. Faire figurer les nom et prénoms de tous les auteurs ; s’il y a plus d’une référence d’un même auteur la même année, faire suivre l’année des lettres a, b, c, d, etc.

Dans le cas d’auteurs multiples, nommer les six premiers noms, et, au-delà, ajouter “et al.”.

13.2.1. Exemples

Périodiques

Un auteur

Austin Peter C. 2010. Statistical criteria for selecting the optimal number of untreated subjects matched to each treated subject when using many-to-one matching on the propensity score. *American journal of epidemiology*, 172(9): 1092-7.

Eideliman Jean-Sébastien. 2009. Familles à l’épreuve. *Ethnologie française*, 39(3), 435-42.

Deux auteurs

Manderson Lenore & Narelle Warren. 2010. The art of (re)learning to walk: trust on the rehabilitation ward. *Qualitative Health Research*, 20(10): 1-15.

Trois auteurs

Saradjian Adam, Thompson Andrew R. & Dipak Datta. 2008. The experience of men using an upper limb prosthesis following amputation: positive coping and minimizing feeling different. *Disability and Rehabilitation*, 30: 871-83.

Plus de six auteurs

Aybek Selma, Gronchi-Perrin Aline, Bernez Alexandre, Catalano Chiuvé Sabina, Villemure Jean-Guy, Burkhard Pierre R., et al. 2007. Long-term cognitive profile and incidence of dementia after STN-DBS in Parkinson’s disease. *Movement Disorders*, 22(7): 974-81.

Ouvrages

Pickering Andrew. 1995. *The mangle of practice: time, agency, and science*. Chicago: The University of Chicago Press.

Galles Marie. 2018. *Santé et environnement*. Paris: Presses universitaires de France.

Ouvrages sous la direction de

Machado Santiago M. & Rafael de Lorenzo (eds). 1997. European Disability Law. Madrid: Escuela Libre Editorial.

Chapitres d'ouvrages

McRuer Robert. 2006. Compulsory able-bodiedness and queer/disabled existence. In Lennard J. Davis (ed.). The disability studies reader: 88-99. London: Routledge.

Veil Claude. 1998. Le développement de la réadaptation professionnelle. In Alain Blanc & Henri-Jacques Stiker (eds). L'insertion professionnelle des personnes handicapées en France : 349-66. Paris : Desclée de Brouwer.

Source électronique

Doivent être indiqués le nom de l'auteur, la date et la référence de la source, ainsi que la date d'accès :

Council of Europe Secretariat. 2006. United Nations draft "International Convention on the Rights of Persons with Disabilities": Drafting proposals and comments. Retrieved May 2007, from <http://www.un.org/esa/socdev/enable/rights/ahc8docs/ahc8eucouncil1.doc>.

Haute Autorité de Santé. 2014. Éducation thérapeutique du patient (ETP). Publié le 19 juin 2014. Consulté en décembre 2020 sur https://www.has-sante.fr/jcms/c_1241714/fr/education-therapeutique-du-patient-etp.

14. Épreuves et contrats

Suite à l'édition du manuscrit accepté pour publication, le secrétaire de rédaction enverra à chaque auteur les épreuves de son article, au format pdf, pour validation. Les modifications portant sur le fond ne seront pas acceptées et les corrections se limiteront à la forme.

Les auteurs feront le nécessaire pour retourner les épreuves corrigées dans les 5 jours suivant leur réception.

En même temps que les épreuves, les auteurs recevront par courrier électronique un contrat, qui sera dûment signé, puis retourné, au même moment, au secrétaire de rédaction.

Chaque auteur recevra, une fois le numéro paru, un tiré à part, au format pdf, de son texte.